

## VOYAGES SCOLAIRES 2017-2018 (2<sup>ème</sup> et dernier vote)

Lors de la réunion du 3 octobre 2017, cinq destinations ont été proposées aux élèves. La destination "châteaux de la Loire en vélo" n'a recueilli aucun vote en 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> choix. Un voyage intitulé "Sud de la France" est proposé en remplacement (voir descriptif ci-après). **Il est évident que si l'un des voyages devait s'avérer inorganisable, faute de suffisamment de participants, tous les voyages de 3<sup>ème</sup> seraient annulés, étant donné que le taux de participation minimum de 90% imposé par le Ministère ne serait pas atteint.** Dans ce cas, chacun sera bien évidemment remboursé des acomptes versés.

DESTINATIONS	REPAS	DATES
<b>La Toscane</b> : description faite lors de la réunion du 3/10/2017	demi-pension	29/4 → 5/5
<b>Le sud de la France</b> : théâtre antique d'Orange, les incontournables de Nîmes, Arles, Avignon et Marseille, parcours en kayak de Collias jusqu'au pont du Gard, Saintes-Maries-de-la-Mer (plage), ½ journée en vélo pour rejoindre l'île de la Barthelasse, randonnée dans les calanques de Marseille	demi-pension	29/4 → 5/5
<b>La Croatie</b> : description faite lors de la réunion du 3/10/2017	demi-pension	28/4 → 4/5
<b>L'Ardèche sportive</b> : description faite lors de la réunion du 3/10/2017	pension complète	30/4 → 4/5
<b>La Vénétie</b> : description faite lors de la réunion du 3/10/2017	pension complète	28/4 → 4/5

### Formalités d'inscription :

- Remettre le talon ci-dessous, dûment complété et signé, en main propre à la personne se trouvant à la loge, et ce, **jusqu'au mardi 7 novembre à 12h00 au plus tard. Les élèves n'ayant pas remis de talon pour cette échéance seront considérés comme non-partants. Rappel : plus de 10% de non-partants = tous les voyages annulés.**
- 
- **Pour les élèves qui ne désirent pas partir**, il est indispensable de remettre également le talon pour le mardi 7 novembre au plus tard. Etant donné que le voyage scolaire des 3<sup>èmes</sup> est inscrit dans le projet pédagogique de l'ARJA, il a un caractère « obligatoire » et il faut une raison valable pour ne pas y participer. Les élèves qui ne partent pas doivent venir à l'école cette semaine-là.

Si vous désirez constituer un groupe d'amis (**maximum 6 personnes**) qui aimeraient partir ensemble, vous pouvez remettre une liste avec le nom des élèves + classe + **tous les talons des élèves concernés agrafés à la liste**. Nous essayerons d'en tenir compte dans toute la mesure du possible. Mettez-vous d'accord au préalable **pour donner les mêmes 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> choix**. Sinon, comme on dit, ça ne va pas le faire...

Pour rappel, un acompte de 250 € doit être versé **pour le 10 octobre 2017** sur le compte :

**BE30 0016 9982 9111** « Voyages scolaires ARJA »

avec en communication : le nom et prénom de l'élève ainsi que sa classe.

Pour tout renseignement : [voyages.absil@gmail.com](mailto:voyages.absil@gmail.com)



Talon d'inscription à remettre à la personne responsable de la loge (du 26/10 au 07/11 à 12h!!!)

Nom, prénom :

Classe : .....

- Je désire partir en voyage scolaire et numérote 3 destinations par ordre de préférence :

..... **Toscane**  
..... **Sud de la France**  
..... **Croatie**  
..... **Ardèche sportive**  
..... **Vénétie**

- Je ne désire pas partir en voyage scolaire.

Motif : .....

Le ..... 2017

Signature des parents